

Succession complexe de Bernard Tapie pour La Provence et Corse Matin

La succession complexe de Bernard Tapie au capital de La Provence et de sa filiale Corse matin est entre les mains des administrateurs judiciaires et du Tribunal de Commerce de Bobigny !!!! M. Saadé Patron d'un leader mondial du transport par bateaux CGA-CGM a fait une offre largement mieux disant que l'actionnaire minoritaire M. Niel -FREE et LE MONDE- (11% des titres). Mais ce dernier dispose d'un contrat de préférence.

Les administrateurs judiciaires de la société en liquidation Bernard TAPIE FINANCE ont décidé d'ignorer ce contrat ; imbroglio judiciaire avec choix marqué du Patron de la Provence pour la solution Saadé ... Décision possible le 22 juin 2022 mais les recours judiciaires en cours pourraient encore différer la décision des juges de Bobigny qui peuvent choir aussi la liquidation ... Corse matin filiale de La Provence est directement impacté. [?https://www.acpm.fr/Support/la-provence](https://www.acpm.fr/Support/la-provence)
<https://www.acpm.fr/Support/corse-matin>

Imprimé depuis : AJPresse: <https://ajpresse.fr>

URL de l'article : <https://ajpresse.fr/succession-complexe-de-bernard-tapie-pour-la-provence-et-corse-matin/>